

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 20 mai 2025

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier

Présents par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. BERGER Laurent donne procuration à M. Nicolas LINSTER
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Thiébaud HIRTZ

12 – Columbarium : demande de subvention à la Région GrandEst dans la mesure « Coup de pouce rural »

Monsieur le Maire, suite à la validation du point 10 actant la mise en place d'un nouveau columbarium avec un jardin du souvenir et un ossuaire, propose de solliciter une subvention à la Région GrandEst dans le cadre de la mesure « Coup de pouce rural » selon le plan de financement suivant :

Devis estimatif des travaux	Montant H.T.
Devis Sté GRANIMOND N° 48966 Columbarium et jardin du souvenir	19 310.00 €
Devis Sté GRANIMOND N° 48965 Ossuaire	8 194.00 €
Total H.T.	27 504.00 €
Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR Moselle 2025 : 40%	11 001.60€
Demande de subvention REGION GRAND EST mesure « Coup de pouce rural » : 30 %	8 251.20 €
Le solde de financement sera assuré par les fonds propres de la commune : 30%	8 251.20 €

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de solliciter une subvention à la Région GrandEst dans le cadre de la mesure « Coup de pouce rural » selon le plan de financement ci-dessus et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mai 2025
Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20250520-1220052025-DE
Date de télétransmission : 22/05/2025
Date de réception préfecture : 22/05/2025